

# Distribution d'un masque lavable par habitant

## Quand ?

**Mardi 12 mai | Mardi 19 mai | Mercredi 27 mai**  
À partir de 10 h et jusqu'à épuisement des stocks  
**Samedi 23 mai**, en mairie. De 10 à 12 h

## Où ?

Dans le point de retrait de votre secteur d'habitation (bureaux de vote)  
**Hôtel de ville | École Ferry/Jaurès | École Ampère | École Langevin**  
**École Curie | École Duruy | École Macé | École Wallon** (cf. carte ci-contre)

## Documents à présenter ?

- Justificatif de domicile (facture électricité, téléphone...)
- Justificatif de composition familiale (livret de famille, avis d'imposition).

## Vous ne pouvez pas venir aux distributions ?

- Une personne de confiance peut récupérer votre/vos masque(s) en présentant tous les justificatifs vous concernant.
- Les personnes à mobilité réduite, vulnérables ou malades peuvent appeler au 02.32.95.83.83, un portage à domicile leur sera proposé.

### En savoir plus

[www.saintetiennedurouvray.fr](http://www.saintetiennedurouvray.fr)



Tél. : 02.32.95.83.83



Saint-Etienne-du-Rouvray

(11 mai 2020)